

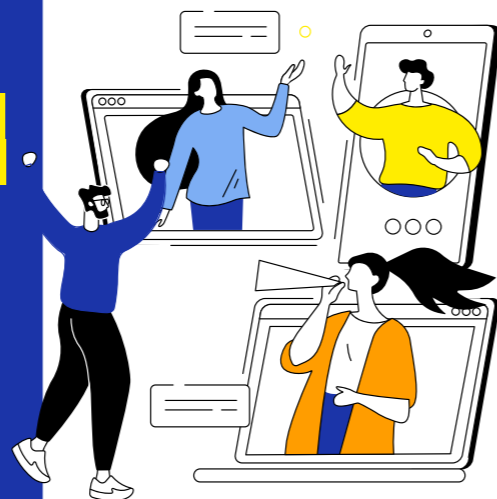
CCAS DE NEVERS SIÈGE ADMINISTRATIF

5, rue de la Basilique
58000 NEVERS
03.86.71.80.00

accueil.ccas@ville-nevers.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h15
13h30 - 17h
Mardi : 8h30 - 12h15
Vendredi : 8h30 - 12h15
13h30 - 16h45



PÔLE MAINTIEN À DOMICILE

Service de Soins
Infirmiers à Domicile

Service de Portage
de Repas à Domicile

11 Rue Louis Francis
58000 NEVERS

03.86.71.80.26
ssiad@ville-nevers.fr

03.86.71.80.29
portagerepasccas@ville-nevers.fr

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

5, rue de la Basilique
58000 NEVERS
06 98 68 49 85

ccas-pre@ville-nevers.fr



CCAS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE | VILLE DE NEVERS



CCAS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE | VILLE DE NEVERS

DES **SERVICES** POUR
VOUS ACCOMPAGNER
AU **QUOTIDIEN**





Martine MAZOYER
Vice-présidente du CCAS

EDITO

Les élus de la Ville de Nevers portent une attention particulière aux questions sociales.

Dans ce cadre, le CCAS inscrit ses actions en direction des populations les plus fragiles. Afin de répondre aux différentes problématiques rencontrées, il travaille avec l'ensemble des acteurs sociaux du territoire.

Les services du CCAS peuvent vous soutenir dans un ensemble très large d'interventions grâce à un personnel qualifié. Ils sont à votre écoute...

MISSIONS GÉNÉRALES DU CCAS

• ACTION SOCIALE

Acteur majeur de la politique sociale menée à Nevers, le CCAS assure des missions obligatoires et facultatives décidées par le Conseil d'Administration. Présidé par le Maire, celui-ci est composé d'élus et de représentants de la société civile et tissu associatif.

• DES RÉPONSES ADAPTÉES

Le CCAS intervient pour toute personne domiciliée à Nevers. **Centré sur l'action sociale** en direction des personnes les plus démunies et vulnérables, il offre des services assurés par des **professionnels qualifiés**, en réponse aux besoins et aux évolutions de la population, de la réglementation et du contexte socio-économique.

• PARTENARIATS

Les services du CCAS travaillent avec le **réseau des partenaires institutionnels et associatifs** du territoire pour articuler des **actions cohérentes et complémentaires**.



PÔLE SOLIDARITÉS INSERTION

VOUS RENCONTREZ DES PROBLÈMES FINANCIERS, VOUS ÊTES SANS EMPLOI OU SANS DOMICILE ET VOUS CHERCHEZ DES RÉPONSES ET DES SOLUTIONS ?



Une **équipe de professionnels qualifiés** accueille, écoute, informe, oriente et accompagne toute personne vers le bon interlocuteur parmi les acteurs locaux.

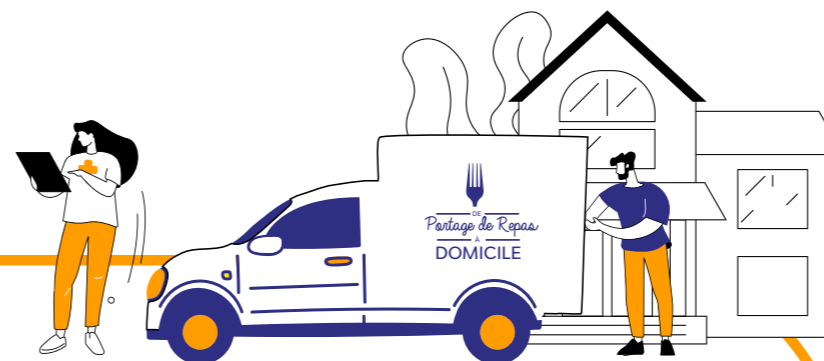
L'**espace numérique** vous permet de réaliser vos démarches en ligne avec un animateur. Des travailleurs sociaux œuvrent à l'**insertion sociale et professionnelle** des bénéficiaires du RSA (personnes seules, couples sans enfants) et soutiennent financièrement **tous les ménages en situation de précarité**.

Une **attention particulière est aussi portée aux seniors** avec des animations, spectacles et un coffret de fin d'année, des visites de courtoisie pour les plus isolés et la possibilité de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables (plan canicule et grand froid).

PÔLE MAINTIEN À DOMICILE

VOUS SOUHAITEZ RESTER À VOTRE DOMICILE, VOUS AVEZ BESOIN D'AIDES ADAPTÉES POUR MIEUX VIVRE CHEZ VOUS

Le **Service Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)** assure sur prescription médicale des soins d'hygiène et de confort et des soins infirmiers aux personnes de 60 ans et plus, en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique. Le **SSIAD** peut **éviter une hospitalisation**, faciliter le retour à domicile, **retarder ou prévenir l'entrée en institution**, **accompagner jusqu'au terme de leur vie** les personnes ayant fait le choix de rester chez elles.



Le **Service de Portage de Repas à Domicile** propose **chaque jour** de la semaine des **repas variés**, équilibrés et adaptés à votre régime, **élaborés par une diététicienne**.

Le **Portage de Repas** s'adresse à **toute personne** rencontrant des difficultés pour faire ses courses ou cuisiner, aux personnes âgées, en situation de handicap ou sortant d'hospitalisation.

Pour les bénéficiaires du **Pôle Maintien à Domicile**, l'action **Petits Bricolages** propose des **interventions techniques simples et rapides** facilitant et sécurisant le quotidien.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL - PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

VOUS ÊTES INQUIET POUR VOTRE ENFANT, VOUS AVEZ DES QUESTIONS ET VOUS SOUHAITEZ AGIR ?

Le **Programme de Réussite Educative (PRE)** est un dispositif destiné aux enfants de 2 à 16 ans vivant dans les **quartiers prioritaires** du Banlay, de la Grande Pâture, des Bords de Loire et de la Baratte/Courlis ou scolarisés dans un établissement du **réseau Prioritaire d'Éducation**. Il **accompagne les familles** en cas de difficultés pouvant être un frein à la réussite.

Au travers de la scolarité, la santé, le social, les loisirs, la culture, les sports et l'éducatif, le PRE apporte un soutien global pour l'enfant et sa famille. C'est un parcours sur-mesure pour le jeune et ses parents avec une équipe pluridisciplinaire répondant au mieux aux besoins.

